



**République du Cameroun - Republic of Cameroon**  
**Ministère des Relations Extérieures/Ministry of External Relations**

Note Verbale N° **1287** /DIPL/D8/SDASEI/SAB/29

*Le Ministère des Relations Extérieures de la République du Cameroun présente ses compliments à la Commission de l'Union Africaine à Addis-Abeba, Ethiopie, et a l'honneur d'accuser réception de sa Note verbale en date du 26 février 2015,*

*La Note a informé le Gouvernement des décisions prises lors de la vingt-quatrième Session Ordinaire de l'Assemblée de l'Union tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, en janvier 2015, relative à la Mise en Œuvre Intégrale de la Décision de Yamoussoukro sur la Libéralisation des Marchés du Transport Aérien en Afrique et l'Etablissement d'un Marché unique du Transport aérien en Afrique à l'horizon 2017.*

*Considérant l'Intégration Africaine, ainsi que l'impact socio-économique de ces Déclarations, le Ministère désire informer que le Gouvernement de la République du Cameroun est pleinement engagé à y participer et à mettre en œuvre lesdites Décisions.*

*Le Ministère saurait par conséquent gré à la Commission de bien vouloir inclure la République du Cameroun comme étant Partie intégrante desdites Décisions et Déclarations, avec effet immédiat et sans réserve aucune.*

*Le Ministère des Relations Extérieures de la République du Cameroun saisit cette occasion pour renouveler à la Commission de l'Union Africaine à Addis-Abeba les assurances de sa très haute considération.*

Yaoundé, **22 NOV 2018**

**COMMISSION DE L'UNION  
AFRICAIN**

**-ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE-**